



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

UNEDIC

Question écrite n° 71089

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés que connaissent les relations financières de l'Etat et de l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce). L'UNEDIC estime que l'Etat n'a pas réglé sa quote-part pour la gestion de l'inscription des demandeurs d'emploi, pour les conventions de conversion et pour l'indemnisation des contrats emploi-solidarité. Il lui demande si le gouvernement peut clarifier et définir de façon précise ses relations avec l'UNEDIC afin d'en informer la représentation nationale ainsi que l'ensemble de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71089

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7348